Le handicap moteur

□□ Résumé simplifié

Le handicap moteur touche la mobilité : marcher, se déplacer, se tenir debout, utiliser ses bras ou ses mains. Il peut être de naissance ou venir d'un accident, d'une maladie ou du vieillissement. Beaucoup de personnes utilisent un fauteuil, une canne ou un déambulateur, d'autres n'ont aucune aide visible.

□□ Ce que ça change au quotidien

- Les obstacles : marches, trottoirs, portes étroites, transports non accessibles.
- La fatigue : se déplacer demande plus d'énergie.
- Le besoin d'espace et de temps.

□□ Les aides possibles

- Fauteuil roulant remboursé à 100 % depuis le 1er décembre 2025.
- Aides à la PCH : aide humaine, aménagement du logement et du véhicule.
- CMI stationnement : places réservées.
- Transport adapté de votre territoire.

□□ Bons réflexes

- Se mettre à hauteur des yeux pour parler à une personne en fauteuil.
- Ne pas toucher le fauteuil, la canne ou les aides sans demander.
- Proposer son aide, sans l'imposer.
- Laisser les passages libres et les places réservées.

□□ À retenir

Le problème, c'est l'environnement, pas la personne. Un lieu accessible profite à tous.

> Dernière vérification : 15 novembre 2026.

Revision #1
Created 2026-11-15 12:28:57 UTC by admin-etincelles72
Updated 2026-11-15 12:28:57 UTC by admin-etincelles72